



## Repas de printemps 15 mars

### Bulletin – Réservation

à déposer avant le 5 mars 2024,  
dans la boîte aux lettres de l' ARAL,  
sous la mairie, accompagné de votre règlement.

MR, Mme .....

réserve ..... repas ( 25 € par personne )

Repas sur place : .....

Repas à emporter : .....

**Total : ..... €**

**Montant du règlement à joindre, chèque à l'ordre de l' ARAL**